

Convocation du conseil municipal

Ordinaire



Mairie
de
Saint-Denis-en-Val
Loiret

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion
du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le Mardi 4 avril 2023 à 19h30
à la Mairie – Salle du Conseil Municipal

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.

A Saint-Denis-en-Val, le 27 mars 2023

Le Maire,
Marie-Philippe LUBET



Ordre du jour : ci-joint

POUVOIR

A n'utiliser qu'en cas
d'absolue nécessité.

Nom, prénom, adresse

N.B. Validité : trois
reports au maximum

Porter à la main :

« *bon pour
pouvoir* »
et signer

Je soussigné

donne pouvoir à

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal.....

.....

convoqué pour le.....

- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes, signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant
auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à le

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
COMMUNE DE SAINT-DENIS-EN-VAL
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en **séance ordinaire** le :

Mardi 4 avril 2023 à 19h30 en salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Adoption du compte- rendu du conseil municipal du 28 février 2023

Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de ses délégations

FINANCES :

- 1- Remboursement à titre exceptionnel de location de salles communales
- 2- Approbation du compte de gestion – exercice 2022
- 3- Adoption du compte administratif – exercice 2022
- 4- Affectation de résultat de l'exercice 2022
- 5- Bilan des acquisitions et des cessions immobilières 2022
- 6- Fixation des taux de fiscalité directe pour 2023
- 7- Adoption du budget primitif – exercice 2023
- 8- Frais de représentation du Maire – actualisation
- 9- Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure applicables en 2024
- 10- Attribution des subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2023
- 11- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer une convention d'objectifs entre la commune de Saint-Denis-en-Val et l'harmonie

RESSOURCES HUMAINES :

- 12- Aide sociale en faveur des agents territoriaux – aide financière pour la prise en charge des frais de séjours et colonies pour les enfants du personnel communal
- 13- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer une convention passée entre la commune de Saint-Denis-en-Val et le comité des œuvres sociales du personnel communal

PETITE ENFANCE :

- 14- Règlement de fonctionnement du multi-accueil – modifications

SCOLAIRE :

- 15- Subvention communale à un voyage linguistique en Angleterre – collègue Jacques Prévert à Saint Jean le Blanc
- 16- Participation commune aux classes découverte

SPORT :

- 17- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer une convention d'objectifs entre la commune de Saint-Denis-en-Val et le football club

Saint-Denis-en-Val, le 27 mars 2023

Le Maire,

Marie-Philippe LUBET

